

# Exporter vers le Sénégal



## Table des matières

Table des matières .....	2
1. Informations générales .....	3
Paysage politique .....	3
2. Indicateurs complémentaires.....	5
Indicateurs économiques .....	5
Indicateurs sociaux et environnementaux .....	5
Accords de libre-échange .....	5
3. Premiers pas sur place : un guide étape par étape .....	6
Premiers contacts.....	6
Exporter .....	7
Des marchés intéressants pour une première exportation .....	8
4. Culture d'entreprise .....	12
Communication .....	12
Tenue vestimentaire.....	12
Quels jours fériés ? .....	12
5. Que pouvons-nous faire pour vous ? .....	13
Adresses importantes.....	13
Sites web utiles à consulter .....	14



# 1. Informations générales

## Paysage politique

Le 2 avril 2024, le Sénégal a élu son nouveau Président qui pose déjà les bases de son « Projet de transformation systémique », de la souveraineté de l'Etat et d'une intégration africaine accentuée.

Le Président a adressé une lettre aux allures de programme de gouvernances pour les cinq prochaines années aux fonctionnaires et agents de l'Etat. Il y engage l'administration à plus de transparence et d'intégrité.

Le Chef de l'Etat a notamment rappelé la nécessité de définir et de mettre en œuvre une politique inspirée par le « Projet » de transformation systémique du Sénégal, décliné en cinq orientations majeures. Ces dernières doivent s'ériger en axes prioritaires de l'action gouvernementale. Il s'agit de :

- la jeunesse, l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes et des femmes
- la lutte contre la cherté du coût de la vie et l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages
- la modernisation de la Justice, la protection des droits humains, la bonne gouvernance, la transparence, la reddition des comptes et l'amélioration de notre système démocratique et électoral ;
- la souveraineté économique et la prospérité du Sénégal, l'exploitation optimale des ressources naturelles et le développement endogène durable des territoires ;
- la consolidation de l'unité nationale et des solidarités dans un renforcement de la sécurité, de la paix et de la stabilité du pays.

Dès lors, le Président de la République a demandé au Premier Ministre, sur la base du PROJET et des orientations présidentielles sus indiquées, de finaliser, avant la fin du mois d'avril 2024, le Plan d'actions du Gouvernement, avec un agenda précis de réalisation des objectifs fixés. Dans cette perspective, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre de veiller à la mise en place effective et rapide des Cabinets ministériels et de proposer, pour chaque ministère, une nouvelle organisation rationalisée et des nominations qui sont conformes aux réformes et des objectifs sectoriels validés. Le Président de la République a également demandé au Premier Ministre de :

- procéder à une revue générale des programmes et projets, du capital humain (audits des recrutements et des ressources humaines) et des ressources budgétaires dans chaque ministère ;
- faire la situation générale des finances publiques (conformément au Code de Transparence dans la gestion des finances publiques), de la coopération internationale (l'état de toutes les conventions de financement signées) et des Partenariats Public-Privé ;
- engager, sans délai, avec le secteur privé (national notamment), la mise en œuvre d'une politique hardie de relance de l'économie nationale ;
- changer le référentiel de politique économique et sociale avec la consécration du PROJET ;
- préparer le programme législatif et réglementaire du Gouvernement à partir des textes et de l'agenda d'adoption proposé par chaque ministère.

Enfin, le Chef de l'Etat a demandé au Premier Ministre de repenser l'organisation et le fonctionnement de l'Administration et du secteur parapublic ; et d'accentuer la réforme du



service public autour de la digitalisation des procédures et de la transformation numérique des structures.

Les différents projets, actions, programmes que le président de la République entend, par le biais de son Gouvernement, mettre en place sont les suivants :

- Un projet de loi d'orientation sur les données et leur sécurisation conformément à la politique de promotion de la souveraineté numérique.
- Adoption d'un grand programme national consolidé d'accès à l'eau potable et la création d'une Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau pour améliorer la gouvernance de l'eau au Sénégal.
- Les prix homologués en gros et surtout en détail du riz, du sucre, de l'huile, de la farine, du lait et du pain notamment, vont faire l'objet d'une surveillance particulière et permanente de la part du Gouvernement et des services compétents de l'Etat.
- Pour atteindre la souveraineté alimentaire, le gouvernement fait le pari d'un retour de la jeunesse vers une agriculture adossée à une économie rurale collectiviste qui revitaliserait les coopératives paysannes.
- La transformation du commerce intérieur va passer par la modernisation du commerce de proximité, en l'occurrence les boutiques de quartier et le développement de stratégies innovantes et efficaces de promotion de la consommation des produits de nos terroirs.
- Mise en œuvre de la Doctrine de Souveraineté alimentaire (DSA), en cohérence avec la nouvelle politique d'industrialisation, de valorisation et de consommation de nos produits locaux.
- Un plan de relance des activités académiques et de gestion des urgences sociales dans l'Enseignement supérieur.
- La formation professionnelle et technique ainsi que l'emploi des jeunes demeurent des priorités nationales. Des mesures idoines visant à mutualiser et optimiser les ressources et interventions de toutes les structures publiques de soutien et de promotion de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes vont être prises. Ainsi l'harmonisation des bases de données sectorielles relatives aux demandes et offres d'emplois sera mise en place.
- Territorialisation des politiques de formation professionnelle et technique et d'emploi des jeunes.
- Un plan d'urgence de prévention et de sécurité routières qui sera exécuté dans toute sa rigueur et dans les meilleurs délais.
- La revue systématique des programmes et projets sociaux en vue d'accélérer leur actualisation et leur redéploiement sectoriel et territorial dans une dynamique de consolidation soutenue de la justice sociale.

Les actions prioritaires porteront sur les réformes fiscales et les mesures prioritaires de la feuille de route du Gouvernement seront également focalisées sur la campagne de production agricole 2024, le « Programme 100 000 logements » et la promotion du financement des PME - PMI.

Le Président de la République veut aller vers un partenariat « repensé et plus juste » avec les pays étrangers et notamment son partenaire historique, la France.

Pour les entreprises belges qui souhaitent travailler avec le Sénégal, il est important de prendre en compte les mesures ci-dessus. Par ailleurs, s'accompagner d'un partenaire local sérieux dans le pays pour mettre en avant ses produits ou projets peut être avantageux.



## 2. Indicateurs complémentaires

### Indicateurs économiques

Retrouvez les principaux indicateurs socio-économiques de ce pays ainsi que les échanges commerciaux de celui-ci avec Bruxelles et la Belgique dans la publication «[Bruxelles et le monde – Statistiques par pays](#)» sur [analytics.brussels](#), la bibliothèque de données en ligne de [hub.brussels](#).

La publication «[Bruxelles et le monde – Statistiques générales](#)» vous offre en outre des données relatives aux échanges commerciaux de la Région de Bruxelles-Capitale, au niveau mondial, par continent et par grande région du monde. Le même type de données est également offert pour les différentes régions de la Belgique ainsi que la Belgique dans son ensemble.

### Indicateurs sociaux et environnementaux

Vous souhaitez situer le pays en termes d'enjeux sociétaux, environnementaux et économiques, accédez à une série d'[indicateurs composites de la Commission européenne](#), structurés en fonction des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies<sup>1</sup> et des 6 domaines politiques prioritaires de la Commission européenne<sup>2</sup>.

### Accords de libre-échange

Les accords européens ont un impact majeur sur l'accessibilité des marchés et le commerce avec certains pays. Grâce aux liens ci-contre, édités par la Commission européenne, vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant les accords de libre-échange et les barrières commerciales. Les accords existants, ceux qui n'ont pas encore été ratifiés et ceux qui sont attendus, peuvent être consultés ici :

- [Accords de libre-échange](#)
- [Barrières commerciales](#)

---

<sup>1</sup> Pas de pauvreté, Faim «zéro», Bonne santé et bien-être, Education de qualité, Egalité entre les sexes, Eau propre et assainissement, Energie propre et d'un coût abordable, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructure, Inégalités réduites, Villes et communautés durables, Consommation et production durables, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, Vie aquatique, Vie terrestre, Paix, justice et institutions efficaces, Partenariats pour la réalisation des objectifs.

<sup>2</sup> Un pacte vert pour l'Europe, Une économie au services des personnes, Une Europe adaptée à l'ère du numérique, Une Europe plus forte sur la scène internationale, Promotion de notre mode de vie européen, Un nouvel élan pour la démocratie européenne.



### 3. Premiers pas sur place : un guide étape par étape

Se rapprocher du Service Economique et Commercial (représentant hub.brussels).  
courriel: [dakar@hub.brussels](mailto:dakar@hub.brussels)

#### Premiers contacts

##### Prospecter

Le site web du bureau de Dakar reprend les informations essentielles (données économiques, marchés, business culture, contacts, liens... ) : [www.belem.eu](http://www.belem.eu)

Pour les mécanismes d'exportation (taxes, droits de douanes, documents, formalités,...) il faut se munir du code HS du produit (Code douanier en 8 chiffres) choisir le pays d'origine et de destination et faire la recherche <https://madb.europa.eu/madb/> ,

La ville de Dakar est stratégique pour le business dans la mesure où elle a une forte densité démographique ; 1/3 de la population sénégalaise se retrouve dans la capitale. La population dakaroise a un fort pouvoir d'achat et aime les produits importés.

Ville carrefour située à 30 km de Dakar dans le département de Rufisque, Diamniadio a été choisie par les autorités du Sénégal en 2012 pour décongestionner la capitale sénégalaise des activités économiques et des services administratifs et répondre à la dynamique démographique et d'urbanisation. Le Pôle urbain de Diamniadio se distingue par une position géographique stratégique reliant Dakar à l'intérieur du pays et en particulier avec le nouvel Aéroport International Blaise DIAGNE (AIBD) et le Train Express Régional (TER), reliant Dakar à Diamniadio.

Diamniadio compte plusieurs infrastructures importantes construites dans le respect des normes internationales telles que : la Maison des Nations Unies, initiée et financée par le Gouvernement sénégalais visant à regrouper les 34 agences des Nations Unies au Sénégal ; le Centre international de Conférence, les Centres des expositions, le Stade Olympique du Sénégal, Dakar Aréna...

Peu d'entreprises sont formalisées et l'environnement est composé de PME dont une bonne partie se retrouve en situation irrégulière (comptabilité, déclarations fiscales, états financiers). L'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (Adepme) qui est un pont entre l'Etat et les PME sénégalaises met en place un écosystème de services pour accompagner techniquement et financièrement les PME mais également assurer une transition vers leur formalisation.

Les sociétés anonymes au Sénégal sont considérées comme plus sûres car elles offrent plus de garantie de solvabilité. Le commerce de détail est très répandu dans le pays mais tend à être remplacé par la grande distribution (Auchan, casino, utile, monprix...) qui rencontre un succès dû à l'accessibilité des prix des produits mais également à l'attention accordée aux habitudes du consommateur sénégalais (Auchan).

Lors de sa première prospection, il ne faut pas hésiter à questionner les entreprises sur leurs activités, la taille et le fonctionnement de l'entreprise, part de marché, etc S'il d'une institution c'est utile de comprendre l'étendue des compétences, l'historique, les différents projets traités et les projets à venir etc...

Lors du premier contact il est bon de se présenter personnellement et ensuite sa structure (brochure) et dévoiler ses intentions de manière concise (recherche de partenariats par exemple), et se munir de cartes de visites pour les rencontres.

Le délai pour conclure une affaire est relatif et dépend de plusieurs facteurs dont la situation de l'entreprise, ses besoins, ses moyens ou encore l'aspect relationnel. Se limiter à un voyage



deProspection est inutile. Il faut construire la relation et conserver le contrôle des opérations, ce qui implique une intention de visites régulières voire passer plusieurs semaines ou mois par an dans le pays.

## Exporter

### Paielements

Habitudes de paiement : se prémunir contre le défaut de paiement. Ceci est un aspect fondamental qui est aussi important que le contrat lui-même. Le défaut de provision d'un instrument de paiement est un délit, cependant cette pratique est courante chez certains mauvais payeurs : il faut sécuriser le contrat et insérer des clauses préventives.

L'acte uniforme portant procédure simplifiée de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA permet aujourd'hui au créancier de recouvrer sa créance dans de meilleurs délais notamment avec l'intervention du juge des référés.

Au Sénégal, en matière de vente, il faut que le bien soit livré pour que le paiement soit effectif. En outre, la facture est fondamentale car c'est un élément de preuve.

### Types d'entreprises

Les entreprises les plus courantes sur le territoire national sont :

- L'Entreprise individuelle ;
- Le GIE ;
- La Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;
- La Société Anonyme (SA) ;
- La Société en Nom Collectif (SNC) ;
- La Société en Commandite Simple (SCS) ;
- La Société Civile ;
- La Société par Action Simplifiée (SAS)

Consulter les liens suivants : <https://senegal.eregulations.org/menu/32?l=fr> ; <https://investinsenegal.sn/services/creation-dentreprise/> ; <https://investinsenegal.sn/wp-content/uploads/2023/09/Guide-du-createur-dentreprise.pdf>

Toutes les formes juridiques de société valides au Sénégal y sont listées, ainsi que leurs spécificités et la procédure de constitution.

- Il faut bien choisir le type de société
- Il faut savoir que les administrations ne sont pas interconnectées entres elles
- Scrupuleusement tenir ses comptes et documents en ordre avec l'aide de professionnels locaux (comptables, avocats etc )...
- Rapatrier ses documents (ne pas oublier les originaux chez le comptable)
- Régulariser ce qui ne l'est pas

### Subsides

Découvrez toutes les subventions pour les entreprises bruxelloises sur le site de l'Economie et de l'Emploi à Bruxelles.



## Des marchés intéressants pour une première exportation

### AGRICULTURE ET AGROBUSINESS

L'économie sénégalaise repose principalement sur le secteur agricole qui occupe plus de 60% de la population active. L'Etat du Sénégal a mis en œuvre d'importants programmes d'amélioration, de renforcement et de modernisation de la base de production agricole à travers les politiques définies dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), dans sa composante PRACAS (Programme d'accélération du rythme de l'agriculture sénégalaise), qui vise l'autosuffisance en riz, entre autres objectifs.

En Avril 2024, avec l'arrivée du nouveau Gouvernement, on note une volonté manifeste de continuité du développement de la politique Agricole-Agrobusiness avec la création du Secrétariat d'Etat aux coopératives agricoles et encadrement du paysan.

Grâce à des ressources en eau abondantes et à des terres arables adaptées à la production agricole, le potentiel de l'agriculture sénégalaise est reconnu dans les filières céréalières et horticoles. Les modèles réussis de ces dernières années témoignent de la capacité existante des opérateurs privés sénégalais et étrangers.

L'agriculture sénégalaise c'est principalement :

Près de 4 millions d'hectares (19 % de la superficie du pays), inégalement répartis en zones éco-géographiques ;

Le développement agricole ne couvre que 65% de ces terres annuellement, soit environ 2,5 millions d'hectares ;

98% de ces terres sont fortement exposée aux aléas climatiques.

L'agriculture est le pilier fondamental de la politique de développement du Sénégal, qui réunit toutes les conditions favorables au développement d'une agriculture compétitive assurant la sécurité alimentaire et des flux d'exportation importants vers les marchés à haute valeur. Concrètement, le domaine de l'horticulture - fruits et légumes - présente, dans le contexte actuel, les meilleurs atouts en termes de croissance et de création de valeur ajoutée.

La gamme des produits agricoles vivriers, industriels et horticoles est large et constitue pour l'agriculture sénégalaise de nombreuses opportunités. Ces produits comprennent les arachides et les oléagineux, le riz, les céréales (maïs, mil, sorgho), les oignons, les tomates industrielles, les produits horticoles d'exportation, etc.

Pour augmenter la disponibilité en semences certifiées de riz pluvial, le ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de l'élevage, en partenariat avec l'Agence japonaise de la coopération internationale (JICA), a lancé le Projet d'appui à la production de semences certifiées de riz pluvial (Kr2) pour un financement à hauteur de 1.800 milliards de fcfa.

Avec la campagne agricole 2024-2025, il y a une problématique récurrente de manque de semences et intrants agricoles en qualité et en quantité suffisante.

La production végétale du Sénégal est en plein essor, avec un énorme potentiel de terres arables, d'irrigation et un climat favorable. Les cultures horticoles et céréalières sont en expansion, avec des opportunités d'exportation vers l'Afrique, l'Europe, les Etats-Unis et le Moyen-Orient.

Cependant, l'acidité, la salinité et le fluor dans certaines régions du sol diminuent l'étendue des terres arables ; une problématique qu'essaie de résoudre l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).



## **ECONOMIE DIGITALE**

Le Sénégal offre un environnement propice au développement des activités liées aux TIC. Le pays est entré dans l'ère de l'économie numérique avec une volonté de l'Etat qui a mis en place une politique de croissance et de modernisation de son administration basée sur les TIC.

Avec une solide infrastructure de télécommunications, des investissements de l'Etat dans deux datacenters nationaux, une connectivité Internet croissante et une population jeune et dynamique, le Sénégal offre de nombreuses opportunités d'investissement. Les politiques gouvernementales soutiennent l'innovation, les startups technologiques et l'accès aux services numériques. L'économie numérique au Sénégal offre des opportunités dans les solutions logicielles, le commerce électronique, la e-gouvernance et l'inclusion financière.

Les services financiers numériques (SFN), en particulier les services de mobile money, sont le moteur de la croissance de l'inclusion financière au Sénégal. Ainsi, selon Global Findex 2021, seuls 28% des adultes possèdent un compte dans une institution financière, mais 45% des adultes détiennent un compte de mobile money, contre 6% en 2014.

## **INDUSTRIE**

Investir dans l'industrie au Sénégal offre des opportunités dans l'agro-industrie, la transformation des ressources naturelles, la production manufacturière, la construction, l'Energie et la chimie. Le pays dispose de ressources naturelles abondantes et d'une position géographique stratégique, proche des grands hubs mondiaux. Le Sénégal se positionne comme un hub industriel régional et de nouvelles stratégies de promotion des investissements ont été implémentées, avec la mise en place de plusieurs Zones Economiques Spéciales assorties de mesures incitatives fiscales et de services sur mesure de facilitation des affaires.

## **ECONOMIE BLEUE**

Dans le but de promouvoir une meilleure gestion des ressources halieutiques et un développement accéléré de l'aquaculture, le Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires avec l'appui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) veut accompagner la structuration des filières de la pêche artisanale et de l'aquaculture au Sénégal.

Quant à l'aquaculture, elle est l'un des piliers de la politique du Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires qui vise à faire du Sénégal un pays émergent basé sur une croissance soutenue et durable. Le Sénégal bénéficie de six (06) zones éco-géographiques propices à l'aquaculture et offrant d'importantes opportunités, avec des eaux douces et marines non polluées et des sols de qualité. A travers le projet de gestion des ressources naturelles au Sénégal (PGRNS) piloté par l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), le Sénégal vise une production de 4.000 tonnes et la création de 5000 emplois directs et indirects d'ici 5ans pour un d'un montant de six milliards de FCFA.

De même, avec sa stratégie portuaire ambitieuse, le Sénégal compte devenir un hub logistique et industriel régional majeur avec notamment la construction du futur port en eaux profondes de Ndayane situé à 70 km au sud de la capitale. Le nouveau port pourra accueillir de grands navires de commerce et sera adossé à une Zone Economique Spéciale.



## **ÉCONOMIE VERTE & ÉNERGIE**

Le Sénégal souhaite soutenir le développement d'une économie durable. Le pays, qui dispose d'une importante réserve de biosphère, s'est engagé dans une transition énergétique en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables. Cela engendre des opportunités d'investissement dans l'éolien, le solaire, l'hydroélectrique et la biomasse. Le Sénégal a un fort potentiel en énergies renouvelables grâce à son ensoleillement et ses ressources éoliennes et hydrauliques. D'autres secteurs du développement durable comme l'agriculture durable, la gestion des déchets, l'éco-tourisme et la protection de l'environnement sont également en forte croissance.

Les partenaires internationaux et les banques multilatérales de développement mobiliseront, pour une période initiale de 3 à 5 ans, à partir de 2023, 2,5 milliards d'euros de financements pour porter à 40% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (30% actuel Projet JETP - Partenariat pour une transition énergétique juste).

La découverte de réserves de pétrole et de gaz est une opportunité pour l'économie sénégalaise (se référer au tableau ci-dessous).

## **TRANSPORT**

Le Gouvernement sénégalais a placé les infrastructures au cœur de son programme de développement à travers la structuration de mégaprojets dans le secteur des transports, des systèmes de transport de masse et de la logistique. Les opportunités existent dans les infrastructures de transport, la logistique, les services de transport, le transport maritime et aérien, la construction de routes et le développement de systèmes de transports intelligents. Les projets dans ce secteur favoriseront la connectivité, les échanges commerciaux, la création d'emplois, le désenclavement et le développement économique.

## **MEDICAL & INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE**

Le Sénégal a pour ambition de développer des secteurs de pointe tels que la biotechnologie médicale, l'oncologie, l'industrie pharmaceutique et les laboratoires d'analyses pharmaceutiques. Le Sénégal aspire à la souveraineté pharmaceutique en soutenant l'industrie locale par des politiques et des réformes. Des incitations fiscales et des encouragements à la recherche et au développement offrent des opportunités dans la production, la distribution et la recherche visant les marchés locaux.

Le secteur de la chimie-pharma en Afrique de l'Ouest en général, et au Sénégal en particulier, est un secteur peu performant du fait de la prolifération du marché parallèle, de la caducité des textes réglementaires et de la fiscalité.

Les chiffres du ministère de la santé et de l'Action sociale indiquent que le Sénégal importe 90% de ses besoins en médicaments et produits pharmaceutiques.

La prise de conscience mondiale de l'iniquité en termes d'accès aux vaccins lors de la crise de la Covid-19 a accentué la nécessité de changer les choses et, avec l'aide la coopération belge, le Gouvernement sénégalais a établi une Feuille de route visant à remédier à ces nombreux problèmes. Le Sénégal est un des 3 pays africains subsahariens où la mise en place de chaînes de production de vaccins est soutenu par la communauté internationale.

Plusieurs bailleurs (BEI, France, Allemagne, Banque Mondiale, etc.) financent le projet MADIBA (production de vaccins) de l'Institut Pasteur de Dakar. Des entreprises Belges font partie de ce projet.

La Belgique soutient le renforcement de l'écosystème pharmaceutique sénégalais par le biais de la mise à niveau du cadre législatif et réglementaire et de l'autorité de contrôle des médicaments. Des aspects de formation et de R&D accompagnent la mise à niveau.

Le Sénégal dispose d'un réseau de santé bien structuré, même si sous-financé, avec 39 hôpitaux et de nombreux « centres de santé » de taille et capacités variables à travers



l'ensemble du pays. 65 % des médecins et 77 % des pharmaciens du pays sont établis à Dakar, qui concentre l'offre privée de services médicaux avec des dizaines de cliniques et plus de 1.000 cabinets médicaux. Sur cette base, le Gouvernement sénégalais ambitionne de développer un « Medical City » à Dakar, un pôle médical pour toute la sous-région.

La Belgique vend actuellement des équipements médicaux et des produits pharmaceutiques soit en direct soit indirectement au travers des réseaux de distribution français.

### **LA CULTURE ET LES INDUSTRIES CREATIVES**

Considérée comme la plaque tournante culturelle et artistiques de l'Afrique de L'Ouest, Dakar offre de nombreuses opportunités de partenariat. La Biennale de Dakar (Dak'Art – une des principales manifestations d'art contemporain africain), l'Ecole des Sables (ballet contemporain, par où sont passés de nombreux danseurs contemporains africano-belges) ou le nouveau Musée des Civilisations Noires de Dakar constituent des pôles importants de création artistique.

Fort de la réputation de Dakar dans le domaine culturel, notamment musical ou dans les arts urbains, les autorités sénégalaises portent de plus en plus leur attention sur le potentiel des industries créatives. La Fondation Youssou Ndour créé à Bruxelles en novembre 2022 vise au renforcement des échanges entre l'Europe et l'Afrique dans le segment des industries culturelles et créatives.

Enfin, au niveau cinématographique, il convient évidemment de mentionner l'accord de coproduction cinématographique signé à Bruxelles en avril 2021 entre le Sénégal et la Communauté française de Belgique. Notons également dans ce domaine, que le Festival International du Film de Bruxelles reviens pour la 3ème fois à Dakar en décembre 2024.

#### **Calendrier de tous les salons ici :**

- Forum International des Investissements du Sénégal  
<https://www.foruminvestinsenegal.sn/>
- Salon International de la Construction, de la Finition et de l'Infrastructure  
<https://www.senconexpo.com/>
- Salon International de l'Energie et du Pétrole (SIEPA)  
<https://www.linkedin.com/showcase/salon-international-de-l-energie-et-du-p%C3%A9trole/?originalSubdomain=sn>
- FIARA (Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales)  
<https://fiarasenegal.com/>
- Salon International de l'Agriculture et des Ressources Animales (SIARA)  
<https://fiarasenegal.com/le-siara/>
- SENEFOOD <https://www.senefoodexpo.com/>
- SENEPACK <https://www.senepack.com/>
- 5ème Expo Afrique de l'Ouest LPG(Liquefied Petroleum Gas) - Sénégal 2024  
<https://lpgexpo.com.sg/5th-west-africa-lpg-expo-senegal-2024/>
- 14ième Salon International des Industries et Techniques Agro-Alimentaires (SIAGRO)  
<https://siagro.sn/>
- 8e édition du Salon international des Energies Renouvelables et de l'Environnement (SIERA) <https://siera.sn/>
- Salons Professionnels au Sénégal  
[https://www.eventseye.com/fairs/c0\\_salons\\_senegal.html](https://www.eventseye.com/fairs/c0_salons_senegal.html)



## 4. Culture d'entreprise

### Communication

- Le Sénégal est un pays francophone et le français est la langue professionnelle.
- Le sénégalais accorde une très grande importance aux salutations, et à l'occasion, demander des nouvelles de la famille (les marques de respect sont très importantes).
- Toujours saluer le plus âgé en premier (droit d'ainesse) avec beaucoup de convivialité

### Tenue vestimentaire

- Pour un rendez-vous professionnel être toujours décentement habillé (même s'il fait chaud il est important de ne pas porter de vêtements courts ou découverts). Au Sénégal, les vendredis étant un jour de prière pour les musulmans, la plupart s'habillent en tenue traditionnelle.

### Quels jours fériés ?

- Les heures de travail sont réglementées par le code du travail sénégalais (Loi n°97-17 du 1er décembre 1997), par des décrets ou arrêtés. la durée légale hebdomadaire de travail est en principe de 40h. les vendredi, jour de prière à la mosquée, les horaires sont plus flexibles avec une latence des activités de 13h à 15h de l'après-midi.
- Pour les jours fériés consulter le lien : <https://publicholidays.africa/senegal/>



## 5. Que pouvons-nous faire pour vous ?

Les Délégués généraux et Représentants de la Région par hub.brussels sont les représentants officiels du gouvernement de Bruxelles à l'étranger. Ils soutiennent les entreprises bruxelloises qui souhaitent exporter, et recherchent de nouveaux investisseurs.

Ils disposent des informations, de l'expertise et des connaissances approfondies sur les spécificités des différents marchés étrangers. Sur la base de ces connaissances, ils vous aident à affiner vos plans d'exportation, en vous conseillant sur les réglementations, la concurrence, les conditions d'entrée sur le marché, les permis, etc. En outre, ils peuvent vous aider à répondre à vos questions concernant les exportations, certains secteurs de la juridiction, les contacts avec les intermédiaires, la culture d'entreprise, etc.



### Ivan Korsak

Senegal - Gambia - Guinea Conakry - Cape Verde Islands - Kenya - Burundi - Zambia - Tanzania - Uganda - Rwanda

Embassy of Belgium  
NG-205 Ngor-Diarama  
Dakar – Sénégal

+221 33 889 43 90

+32 488 94 34 26

+221 77 481 08 69

dakar@hub.brussels

### Adresses importantes

#### Service Economique et Commercial tri-régional (Hub.Brussels/Awex/FIT)

Adresse : NG 205 Ngor Diarama  
Tel : (+221) 33 820 79 40  
[www.belemb.eu](http://www.belemb.eu)

Directrice Marketing (221) 77 677 00 00 /  
SG : 77 333 51 73

#### Ambassade du Royaume de Belgique au Sénégal

Adresse : Avenue Jambaars  
BP : 524 Dakar-Sénégal  
Tel : (+221) 33 889 43 91  
Fax : (+221) 33 889 43 99

#### Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture à Dakar

Adresse : 1, Place de l'indépendance  
BP : 118 Dakar  
Tel : (+221) 33 889 76 80 / (+221) 33 889 76 94

#### Chambre des Investisseurs Européens au Sénégal (Eurocham Sénégal)

Adresse : 3 place de l'indépendance.  
Immeuble SDIH (CBAO) 7ème étage,  
Dakar  
Adresse postale : BP 130 Dakar  
Téléphone : (221) 33 823 62 72

#### Ministère de l'Economie, du Plan, et de la Coopération

Adresse : Rue René Ndiaye x Avenue Carde, 4017 Dakar  
Tel : +221 33 889 21 06

#### Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels – Aprosi

Plateforme Industrielle Internationale de Diamniadio,

#### Ministère des Finances et du Budget

Adresse : Rue René Ndiaye x Avenue Carde, Dakar  
BP : 4017 Dakar  
Tel : +221 33 823 27 75

#### Agence de promotion des investissements et grands travaux (Apix)



Adresse : 52-54 Rue Mohamed V  
BP 430 CP 18524 Dakar RP Sénégal  
Tél. : (+221) 33 849 05 55  
Fax : (+221) 33 823 94 89

#### **Port Autonome de Dakar**

Adresse : 21, Boulevard de la libération  
BP : 3195 Dakar  
Tel : (+221) 33 849 45 45 / (+221) 33 849 79 04  
Fax : (+221) 33 823 36 06

#### **Douanes sénégalaises**

Adresse : Bloc des madeleines, Boulevard de la République x Avenue André Peytavin  
Tel : (+221) 33 839 00 00

#### **Autorité de régulation des marchés publics au Sénégal (ARMP)**

Adresse : Rue Alpha Hachamiyou Tall x rue Kléber (ex locaux PCRPE)  
Tel : (+221) 33 821 08 07 / 33 889 11 60 / N° vert 800 00 81 81  
Fax : (+221) 33 821 08 13

#### **Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP)**

Adresse : Mamelles, Route des Almadies  
BP : 14130 Dakar-Peytavin  
Tel : (+221) 33 869 03 69 / N° vert 800 800 200  
Fax : (+221) 33 869 03 70

#### **Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP)**

Adresse : 10 Avenue Nelson Mandela en face hôpital principal Dakar – Sénégal  
Tel : (+221) 33 859 19 19

#### **Fonds Souverains d'Investissements Stratégiques (FONSIS)**

Adresse : Rond-point Stèle Mermoz Immeuble Elton, 3ème étage, Dakar (SENEGAL)  
B.P: 50882, Sénégal  
Tel.: +221 33 869 63 69

### **Sites web utiles à consulter**

- Service Economique et Commercial tri-régional Belge [www.belemb.eu](http://www.belemb.eu)
- Ambassade du Royaume de Belgique au Sénégal <https://senegal.diplomatie.belgium.be/fr>
- Chambre des Investisseurs Européens au Sénégal (Eurocham Sénégal) <https://www.linkedin.com/company/eurochamsenegal/about/>
- Agence Nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX-S.A.) <https://investinsenegal.sn/>
- Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération <https://economie.gouv.sn/index.php/fr>
- Ministère des Finances et du Budget <https://www.senfinances.org/>
- Autorité de régulation des marchés publics au Sénégal (ARMP) <https://marchesdusenegal.com/>
- Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) <https://artp.sn/>
- Agence Nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD) <https://www.ansd.sn/>
- Port Autonome de Dakar <https://www.portdakar.sn/>
- Direction générale des douanes <https://www.douanes.sn/>
- Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) <https://www.fongip.sn/>
- Fonds Souverains d'Investissements Stratégiques (FONSIS) <https://www.fonsis.org/fr>
- Agence sénégalaise de promotion des exportations (ASEPEX) <https://www.asepex.sn/>
- Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Dakar <https://cciad.sn/>
- SenegalAgriculture.com <https://www.senegalagriculture.com/>
- Agence d'Aménagement et de Promotion des Sites Industriels – Aprosi [www.aprosi.sn](http://www.aprosi.sn)

